



CONTRAT

Je **Matthieu RAKOTOBIMANANA MATTHEU**, C.I.N. n° 01 24 1121
du 31/01/05, à Antananarivo I^{er}, député du 05/08/88,
m'engage à récupérer le contenu de Mr Patrice
de la banque, portant le matricule ECMU 1799115 /
avant de se matérialiser contre la somme déjà payée et
11 millions d'euros - onze millions d'euros -

Toamasina 03/05/2012

Y. R. R.

www.madgate.com

No comments !

CONTAINER ECMU 1799115

Mon épouse (Malgache), et moi-même sommes arrivés de France pour nous installer définitivement à Madagascar le 09 novembre 2010.

Nos effets personnels ont été stockés en garde-meubles à Montauban (France), en attendant la construction de notre maison à Fénérive-Est.

Un peu avant la fin de la construction, j'ai demandé à récupérer mes affaires, et le déménageur français a mis en route un container.

Le container ECMU 1799115, contenant ces objets, effets personnels, et quelques meubles que je souhaitais importer de France, est donc arrivé le 29 décembre 2011 au port de Tamatave.

J'ai de suite effectué des démarches auprès de l'Administration des douanes à Tananarive aux fins d'obtenir la franchise habituellement attribuée.

Cette franchise, accordée le 04 janvier, m'a, le lendemain, été refusée.

La liste établie en liaison avec l'Ambassade de Madagascar à Paris, est estimée valeur moins des objets. Le montant des taxes demandé s'élevait donc à plus de 30 millions d'ary (150 millions de francs malgaches).

Un beau-frère, contrôleur des douanes à Tamatave, devait demander le remplacement de la liste existante par une liste plus en rapport avec la valeur réelle, puisque tenant compte de la vétusté des matériels transportés dans le container. Il a malheureusement failli à sa mission, bloqué (ou corrompu) par un transitaire véreux.

Monsieur Matthieu RAKOTOBIMANANA est alors arrivé et a spontanément proposé de prendre en main cette affaire, (moyennant finance), et sa « parenté ministérielle » semblait un gage de sérieux.

Après avoir, selon ses dires, fait procéder à l'annulation sur GASYNET (10 février) à l'annulation du BS (22 février) il devait faire procéder au dédouanement (29 février). Il s'est même engagé, par contrat du 09 mars 2012 à me faire livrer mes biens avant fin mars 2012.

Depuis, rien n'a bougé sauf, parait-il, le container pour des raisons invoquées de sécurité, sans toutefois quitter le port de Tamatave, où il serait toujours aujourd'hui.

Arrivé depuis plus de 10 mois et compte tenu du climat, on sait que le contenu a déjà beaucoup souffert, et que probablement il y aura excrément de déchets, ce que m'a fait dire que je suis le « propriétaire de la poubelle la plus chère de Madagascar », puisque j'ai versé à Monsieur Matthieu la somme de 11 millions d'ary, pour un résultat nul à ce jour.

Me rendant compte des messages répétés de Monsieur MATTHEU, de son désintérêt pour cette affaire, je l'ai mis en demeure de me faire livrer ce container pour le 16 septembre au plus tard.

Madagascar. Malversation de Matthieu fils de Rajaonarimampianina

Vendredi, 12 Décembre 2014 06:06 - Mis à jour Samedi, 13 Décembre 2014 08:11

Les problèmes rencontrés au Port de Tamatave, largement rapportés par la presse, ne lui ont pas permis de rattraper plus de 6 mois de laxisme et de mensonges.

Compte tenu des énormes bénéfices réalisés, j'ai demandé à Matthieu de me restituer la somme de 4 (quatre) millions d'ariary, pour me permettre le remplacement d'une petite partie des effets endommagés par le stockage prolongé du conteneur. Les 7 millions restants lui permettant de finaliser son contrat, avec la clé un bénéfice encore substantiel.

Ayant donné son accord, la remise devait avoir lieu le 19 septembre, mais le matin même, il me dit par SMS devoir reporter à Tananarive, accompagner M. le Directeur des douanes pour un entretien avec Monsieur le Ministre des Finances.

J'ai maintenant la certitude d'avoir été escroqué.

Je lui ai donc demandé de me restituer la totalité des 11 millions d'ariary.

Il a donné son accord, sachant que de toutes façons, il ne pouvait pas aller plus loin dans sa tentative de me livrer le conteneur. Le 27 septembre à 05 heures 58, je reçois un SMS disant : « vos vout sont déjà prêts »

A sa demande, par personne interposée, puisqu'il n'ose même plus s'adresser à moi directement, je lui ai fait parvenir mon numéro de compte bancaire.

Malheureusement, il n'a une nouvelle fois pas tenu ses engagements. En effet, il a dû demander de l'argent à un transitaire, qui n'a pu lui avancer que 4 millions d'ariary, contre le dépôt d'un véhicule à titre de gage... à noter que ce véhicule n'est pas à son nom !!!

Il est donc reparti à Tananarive, avec l'argent, sans rien verser sur mon compte.

Depuis le 28 septembre, date à laquelle je lui ai fourni mes coordonnées bancaires, je n'ai plus de nouvelle. Il a dû changer de téléphone et bien sûr n'a pas communiqué le nouveau numéro.

Le lundi 15 octobre, le véhicule de Matthieu avec 3 personnes à bord est venu à Fénérive-Est et après 2 passages devant la maison a stationné plus d'un quart d'heure à proximité. Intimidation ou menace ? Quoiqu'il en soit j'ai fait un mail prévenant Matthieu que s'il arrivait quelque ce soit à un membre de ma famille ou moi-même, il serait le premier soupçonné.

J'ai par ailleurs nécessairement prévenu les autorités consulaires françaises « au cas où »...

CONTRAT

Je soussigné, RAJAONARIMAMPIANINA MATTHIEU, CIN n° 01 294 11152,
du 31/01/05, à Antananarivo IV, duplicata du 05/08/08,
m'engage à rachat de la camionnette de Mr Ratseloa
de l'épave, portant le matricule ECMU 179 B11/5,
avant le 31 mars 2012 contre la somme déjà payée de
11 millions d'ariary - onze millions d'ariary -.

Tananarivo le 05/10/2012

Matthieu



Monsieur Patrick DELEPLANQUE FENERIVE-EST, le 17 Novembre 2012
BP 47
Sahavola
FENERIVE-EST
020 57 301 56

à
Monsieur Hery-Martial RAJAONARIMAMPIANINA
na AKOTODRIMAMPIANA
Ministre des Finances et du Budget
ANTANANARIVO

Monsieur le Ministre,

En débutant cette lettre, la question qui se pose est de savoir si je dois m'adresser au Représentant de la République ou au Père de famille.

En effet, il me faut aujourd'hui vous parler de votre fils Matthieu qui m'a proposé spontanément son aide en février contre la somme de 11 (onze) millions d'ariary et qui à ce jour est incapable d'honorer ses engagements.

Je vous joins donc :

- Un document relatant les faits ;
- Une copie d'un e contrat passé le 09 mars dernier et toujours pas honoré ;
- Une copie de sa carte d'identité remise à l'époque des faits.

Je suis intimement persuadé que vous ignorez tout de ses agissements, et je pense que Matthieu est mal conseillé par son entourage (frères) direct.

Je n'ai, à ce jour, déposé aucune plainte ni exposé sur la place publique mes déconvenues, je ne souhaite que récupérer, rapidement, l'intégralité de mon conteneur ainsi que les 11 millions d'ariary versés, pour rien, à Matthieu.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mon plus profond respect.